



LE NICKEL-SLN

L'ENERGIE DE LA SLN

La Centrale Accostée et les services au réseau calédonien

La Centrale Accostée au quai de la SLN fournit de l'électricité à l'usine et à la Nouvelle-Calédonie depuis janvier 2023. Elle a bénéficié d'une autorisation d'exploitation temporaire de 3 ans, en cours de renouvellement pour une période transitoire, le temps qu'une solution pays soit effective.

Grâce à cette unité industrielle récente, nous atteignons :

- **30** %

de rejets atmosphériques
par rapport à l'ancienne Centrale B

Les atouts de la CAT pour le réseau public d'électricité :

Stabilité et sécurité

- grâce au délestage

Arrêt instantané d'un ou plusieurs fours de la SLN pour compenser un incident déstabilisateur sur le réseau public et **éviter une coupure généralisée**.

- grâce à des moteurs

Techniquement, les moteurs de la centrale **stabilisent le réseau électrique**, spécialement lorsque la production d'électricité solaire (instable) est la plus forte.

Optimisation du prix

- l'achat du photovoltaïque excédentaire

La SLN rachète et consomme dans les fours de l'usine 30% de l'électricité photovoltaïque rachetée par Enercal et qui n'est ni demandée, ni stockée.



30 black-out* du réseau électrique public évités par an
(soit 7 jours en moyenne par an)

Garantie d'approvisionnement

- grâce à la fourniture et à l'effacement

La CAT alimente le territoire quand la distribution publique est insuffisante, parfois jusqu'à baisser la puissance des fours (= effacement).



40
jours de fourniture
en 2023



3
jours d'effacement
en moyenne par an



Au total, en 2023, pendant 50 jours, la demande d'électricité a été assurée par la CAT et les fours de la SLN.

1er janvier



20 février

31 décembre

La prolongation de la Centrale Accostée est nécessaire puisqu'elle seule est en mesure de fournir l'énergie pour sécuriser les fours -outil essentiel de création de valeur pour la Nouvelle-Calédonie- et fiabiliser, au meilleur coût, le réseau électrique calédonien.

L'enquête publique s'est déroulée du 2 au 27 juin 2025. La prolongation demandée est à durée indéterminée. **La Centrale Accostée** deviendrait donc Transitoire dans l'attente de mise en production de nouvelles sources d'électricité compétitives et idéalement décarbonées.

Juillet 2025

